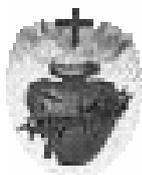


FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X
BULLETIN
DU PRIEURÉ SAINT-JEAN



2, rue Jean Hoët, 78200 MANTES-la-JOLIE
Tel. : 01.30.33.58.07 - fax : 01.34.97.83.74 - mail : priouestjeanmantes@sfr.fr



NOVEMBRE - DECEMBRE 2010 N° 118

La lecture spirituelle

Novembre est sombre et décembre est obscur. Au milieu des ténèbres va bientôt naître la Lumière des nations. Pour rappeler cette clarté, les vitrines des magasins, les rues de nos villes, les branches de nos sapins brilleront de mille feux. Pourquoi notre âme ne serait-elle pas parée, elle aussi, d'un nouvel éclat ? Et où trouver une digne illumination sinon dans les livres qui élèvent notre âme, dans cette lecture spirituelle. Ces ouvrages destinés à élever notre âme ne sont pas seulement des phares, ce sont aussi des nectars qui nous font goûter les dons de Dieu. Profitons dès maintenant de leur saveur en lisant, et en lisant régulièrement pour nous préparer dignement à la naissance du Sauveur. Car qui dit lecture régulière dit goût de Dieu assuré : tout comme l'appétit vient en mangeant, il en est de même dans la faim de Dieu. Passons donc à table, les amuse-bouche nous feront ardemment désirer la suite.

Cette lecture est nécessaire

La tradition constante de l'Eglise est explicite : celui qui cherche Dieu ne peut se contenter de prier, parcourir les œuvres écrites est un auxiliaire indispensable. Louis de Grenade illustre sans équivoque cette nécessité : « La lecture enseigne comment il faut agir ; la prière obtient la grâce pour agir... La lecture illumine l'intelligence pour qu'elle ne soit pas étouffée par les ténèbres, la prière enflamme la volonté. La lecture enfin, par les lumières qu'elle procure, fortifie la foi ; la prière allume la charité en faisant goûter la suavité des délices divines. »

Celui qui veut toujours être avec Dieu doit souvent prier et lire, dit saint Augustin. Saint Benoît ajoute : « Quand nous prions, nous parlons à Dieu ; mais quand nous lisons, c'est Dieu qui nous parle. »

Trouver le bon ouvrage adapté à notre cas peut relever du défi. Un juste équilibre est nécessaire : ne pas viser trop haut, soit par des ouvrages trop théoriques qui se révèlent secs et incompréhensibles, soit par des livres trop mystiques, qui nous présentent des cas extraordinaires et ne nous permettent aucune application concrète, n'offrant souvent que l'occasion à certains - et surtout à certaines - de tomber dans l'illusion en se croyant des âmes privilégiées.



St Charles Borromée

Il s'agit de ne pas tomber non plus dans le sentimentalisme. Beaucoup de traités dits spirituels n'offrent qu'un jus pieux sans intérêt. Combien d'écrits considérant la Sainte Vierge sont à classer dans cette catégorie... Il est toujours possible de trouver une clientèle qui désire aller à Dieu à l'aide des seules affections. L'intelligence est une composante de notre prière à ne pas négliger. C'est pourquoi il est prudent que même nos lectures spirituelles soient enrichies par le dogme. Seule est bonne la prière qui vient de

la vérité, sans laquelle elle risque de dégénérer en s'amollissant. La doctrine, exposant une vérité profonde, nous affranchit de la servitude du sentiment et donne à la pensée une clarté qui permet de mieux connaître Dieu afin de Le mieux aimer. Heureusement pour nous, il existe des grands classiques, des incontournables de la spiritualité que tout bon libraire catholique peut nous conseiller en toute sécurité.

Une méthode est toujours utile

Comment lire ? « Quand vous lisez, nous conseille Saint Ephrem, ne vous contentez pas de tourner les feuillets d'un livre, mais revoyez deux fois, trois fois et plus souvent encore le même passage afin d'en bien comprendre toute la portée ». Plutôt qu'un orage dont la

violence ne permet pas à la terre de s'humecter, notre lecture spirituelle doit plutôt imiter ces pluies douces qui, en tombant lentement, pénètrent jusqu'au fond de la terre et fécondent le sol.

Le défaut qui consiste à dévorer les pages sans rien assimiler peut révéler soit l'esprit pressé et superficiel de l'homme moderne soit une gourmandise spirituelle.

Ainsi, commente le vénérable Père Libermann : « Ne vous laissez pas aller à l'avidité de votre esprit pour les belles choses que vous voyez dans les paroles de grâce qui sortent de la bouche de Notre-Seigneur. Que tout se fasse avec calme et douceur, et rien avec empressement, violence et vivacité. » Une lecture régulière, lente, même si elle est brève au milieu de nos trop courtes journées assurera la toile de fond de notre vie intérieure.

Le choix des ouvrages

L'Écriture Sainte doit avoir une place de choix, mais il faut avouer qu'elle est d'un abord difficile, tout spécialement l'Ancien Testament. L'Évangile est un sommet, comme nous le rappelle saint Jean Chrysostome : « Enfouissons en nous-mêmes le trésor des livres saints... Partout où ils se trouvent, la puissance du démon est contrainte de battre en retraite et une abondante bénédiction se répand avec eux... Dès l'instant où l'on a touché l'Évangile, on a aussitôt apaisé son propre esprit, on l'a retiré des choses du monde et cela par le seul regard jeté sur le livre sacré. Si à cela s'ajoute une lecture attentive, l'âme, comme introduite dans un sanctuaire mystérieux, se trouve purifiée et rendue meilleure car c'est Dieu lui-même qui parle dans l'Écriture. » En effet, nous pouvons tous trouver dans une page d'un Saint Matthieu ou d'un Saint Jean une réponse fulgurante à une question lancinante, à condition d'avoir une lecture attentive, cherchant ce que Dieu veut nous transmettre. N'hésitons pas à rester en lien avec notre pratique dominicale : Lire son évangile avant d'aller à la messe permet d'en découvrir la profondeur, le relire ensuite permet d'en conserver la saveur.

Les livres de dévotion sont souvent plus adaptés à notre situation, plus applicables et présentent l'avantage de proposer en général une ascension progressive. Quand aux écrits des saints, s'ils sont quelquefois des chefs-d'œuvre, le modèle proposé par leur vie est toujours source d'élévation. Pie IX déclara ainsi à Louis Veillot en 1853 : « La vie des saints nous présente le catholicisme en action. Ce n'est plus une théorie. On voit que c'est possible et on le voit par les exemples les plus beaux, les plus attirants, les mieux faits pour saisir l'esprit et le cœur. »

Saint François de Sales peut être considéré comme le véritable instigateur de la lecture spirituelle chez les laïcs. Il consacre dans son « Introduction à la vie dévote » un chapitre à ce sujet et ses conseils prati-

ques se révèlent précieux : « Ayez toujours auprès de vous quelques beaux livres de dévotion comme sont ceux de saint Bonaventure [...], de Du Pont, d'Avila, le Combat Spirituel, les Confessions de saint Augustin, les épîtres de saint Jérôme et semblables ; et lisez-en tous les jours un peu avec grande dévotion, comme si vous lisiez les missives que les saints vous eussent envoyées du Ciel pour vous montrer le chemin et vous donner le courage d'y aller. »

« Lisez aussi les histoires et vies des saints, en lesquelles, comme dans un miroir, vous verrez le portrait de la vie chrétienne ; et accommodez leurs actions à votre profit... Il est vrai qu'il y a certaines histoires qui donnent plus de lumière pour la conduite de notre vie, comme la vie de la bienheureuse Mère Thérèse, les vies des premiers Jésuites, celle de saint Charles Borromée, de saint Louis, de saint Bernard, les chroniques de saint François et autres pareilles... » A nous de compléter la liste par des hagiographies plus récentes ou mieux ajustées à notre état.

La prudence en matière de choix des sujets abordés consiste souvent à alterner vies de saints et livres plus théoriques. On évite alors toute lassitude et la vie intérieure ne risque pas d'être coupée de la pratique des vertus.

Conclusion intéressante que celle du vénérable Père Libermann qui remet la lecture à sa place, d'un outil utilisé par notre Créateur pour nous rapprocher de Lui : « L'unique moyen de faire des progrès est de chercher Dieu en son intérieur, et de se laisser former par Lui seul et non par des choses étudiées. » Si lire est une condition sine qua non pour avancer, les textes abordés ne peuvent prendre le dessus sur la prière ou les sacrements qui sont les authentiques sources de grâce. Dieu est le guide, la lecture spirituelle régulière ne fait qu'ouvrir la voie, certes, mais elle permet un chemin aisé.

Passer à l'action

Le bulletin étant dévoré, il ne nous reste plus qu'à faire un aller-retour jusqu'à notre bibliothèque afin d'en redécouvrir les richesses. L'approche du temps de Noël nous procurera toujours quelque conte ou histoire qui réchauffera notre cœur, réveillera notre âme d'enfant. Que cette chaleur soit complétée par la lumière de la vérité apportée par un livre plus solide. Et n'oublions



pas, si nous avons quelque cadeau à prévoir pour les fêtes à venir, qu'il est toujours possible d'offrir à nos parents et amis un trésor de sagesse plutôt qu'un objet sans envergure chrétienne.

Abbé Bruno France +

Magistère

L'éducation selon les papes (V)

L'éducation a pour but de former l'homme en vue de sa perfection individuelle.

(suite du bulletin n° 117)

[SOCIÉTÉ ET ÉCOLE] L'école, en effet, bien qu'elle ne constitue ni le seul ni le plus important facteur de l'éducation, reste cependant toujours le point où se rencontrent nécessairement, sur le terrain de l'éducation, la famille, l'Eglise et l'Etat. C'est de son parfait fonctionnement que dépend en grande partie la formation intégrale de l'homme, et par conséquent le progrès ou le recul de la civilisation elle-même. On peut donc comprendre combien est justifié l'intérêt du Souverain Pontife pour les travaux de la prochaine Semaine; intérêt d'autant plus vif que sont plus ardues, particulièrement à cette heure, les responsabilités de l'école italienne. Celle-ci est appelée, non seulement à former, comme toujours, l'homme pour lui-même et pour la communauté sociale ordonnée, mais encore à accomplir une œuvre de reconstruction de toutes ces valeurs morales que les tristes événements des dernières années - douloureux héritage de guerres inhumaines - ont profondément ébranlées dans l'esprit des jeunes générations présentes. *Lettre de la Secrétairerie d'État pour la XXVIII^e semaine sociale d'Italie, septembre 1955.*

[CONDITIONS POUR QU'UNE ÉCOLE SOIT CHRETIENNE] Toutefois, l'efficacité d'un système éducatif dépend en définitive de sa fidélité entière au but premier qu'il se propose. L'école chrétienne justifiera sa raison, d'être dans la mesure où ses maîtres, clercs et laïcs, religieux et séculiers, réussiront à former de solides chrétiens. Que leur zèle s'applique donc inlassablement à associer toujours davantage leurs élèves à la vie de l'Eglise, à les faire participer à sa liturgie et à ses sacrements, puis à les initier, selon les capacités de leur âge, à l'apostolat parmi leurs compagnons, dans leurs familles, dans leur milieu de vie; qu'ils les habituent aussi à regarder l'immense champ missionnaire qui s'ouvre en réalité aux portes mêmes de l'école ou du collège. Qu'ils leur révèlent les possibilités apostoliques qui s'offrent à leur générosité, dans la vocation sacerdotale et religieuse, ou parmi les formes si variées de l'action laïque. Jamais les élèves d'un institut catholique ne devraient concevoir leur future carrière comme une simple fonction sociale, nécessaire sans doute pour eux-mêmes et pour leurs semblables, mais sans relation immédiate avec leur condition de baptisés. Qu'ils la conçoivent toujours au contraire comme l'exercice d'une responsabilité dans l'œuvre du salut du monde, par laquelle, en s'engageant sérieusement comme chrétiens sur le plan temporel, ils réalisent leur destinée spirituelle la plus haute. *Allocution du Pape Pie XII à l'Office international de l'enseignement catholique, le 14 septembre 1958.*

L'éducation a pour but de former l'homme en vue de sa perfection individuelle d'enfant de Dieu et de sa fin derrière.

Le Docteur angélique dit avec son habituelle clarté de pensée et sa précision de style : « Le père selon la chair participe d'une manière particulière à la notion de principe qui dans

son universalité se trouve en Dieu. Le père est principe de la génération, de l'éducation et de l'instruction, et de tout ce qui se rapporte au perfectionnement de la vie humaine » (*St Thomas 2a 2ae qu. 102, art.1*). La famille reçoit donc immédiatement du Créateur la mission et, conséquemment, le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable parce qu'inséparablement uni au strict devoir corrélatif, droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'Etat, donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit.

De cette inviolabilité, le Docteur angélique donne la raison : « Le fils, en effet, est par nature quelque chose du père. Il s'ensuit que, de droit naturel, le fils, avant l'usage de la raison, est sous la garde de son père. Ce serait donc aller contre la justice naturelle si l'enfant, avant l'usage de la raison, était soustrait aux soins de ses parents ou si l'on disposait de lui en quelque façon contre leur volonté » (*S. Thom., 2a-2ae, qu. 10, art. 12*). Et puisque les parents ont l'obligation de donner leurs soins à l'enfant jusqu'à ce que celui-ci soit en mesure de se suffire, il faut admettre qu'ils conservent aussi longtemps le même droit inviolable sur son éducation. « La nature, en effet, poursuit le Docteur angélique, ne vise pas seulement à la génération de l'enfant, mais aussi à son développement et à son progrès pour l'amener à l'état parfait de l'homme en tant qu'homme, c'est-à-dire à l'état de vertu » (*S. Thom. Suppl., IIIa qu. 41, art. 1*). Partant, la sagesse juridique de l'Eglise s'exprime ainsi sur ce sujet, avec précision, clarté et entière plénitude de sens, dans le Code du Droit canonique, canon 1113 : « Les parents ont la très grave obligation de veiller, selon tout leur pouvoir, à l'éducation tant religieuse et morale, que physique et civique de leurs enfants; ils doivent aussi pourvoir à leur bien temporel » Le canon 1372, § 2 ajoute : « Non seulement les parents, selon le canon 1113, mais aussi tous ceux qui les remplacent, ont le droit et le devoir très grave d'assurer l'éducation chrétienne des enfants. »

Il ne suit pas de là que le droit à l'éducation des enfants soit chez les parents absolu ou arbitraire, car il reste inséparablement subordonné à la fin dernière et à la loi naturelle et divine, comme le déclare Léon XIII encore dans une autre mémorable encyclique sur « les principaux devoirs des citoyens », il donne en résumé la Somme des droits et des devoirs des parents : « De par la nature les parents ont le droit de former leurs enfants, mais ils ont en plus le devoir de mettre leur instruction et leur éducation en parfait accord avec la fin pour laquelle ils les ont reçus par un bienfait de Dieu. Les parents doivent donc employer toutes leurs forces et une persévérante énergie à repousser tout genre d'injustice en cet ordre de choses, à faire reconnaître, d'une manière absolue, le droit qu'ils ont de donner à leurs enfants, comme il est juste, l'éducation chrétienne, et le droit surtout de les refuser à ces écoles dans lesquelles il y a péril qu'ils ne boivent le funeste poison de l'impiété » (*Enc. Rerum novarum, 15 mai 1891*). Qu'on le remarque bien, ce devoir qu'a la famille de donner l'éducation aux enfants comprend non seulement l'éducation religieuse et morale, mais encore l'éducation physique et civique (*Droit canon n° 1113*), principalement en tant qu'elle peut avoir rapport avec la religion et la morale. *Encyclique du Pape Pie XI, Divini illius Magistri, du 31 décembre 1929.*

Doctrine

La Petite somme théologique de saint Thomas d'Aquin par R.P. Lebrethon

Au mois de mars dernier, nous avons ouvert une rubrique doctrinale dont la principale source est la petite somme théologique de saint Thomas d'Aquin résumée par l'abbé F. Lebrethon. Nous vous avons proposé la question n° 46 de la 3^{ème} partie : « De la Passion du Christ considérée en elle-même. »

Aujourd'hui, afin de mieux célébrer la naissance de Notre-Seigneur qui approche, étudions, si vous le voulez bien, ce que nous enseigne saint Thomas d'Aquin sur le mystère de l'Incarnation : « De la convenance de l'Incarnation du Christ », de la question n° 1 de la 3^{ème} partie.



déroger à sa dignité suprême. Ce n'était pas que la chair humaine méritât une telle faveur; mais il convenait à l'excellence infinie de la bonté divine que Dieu se l'unit, pour le salut du genre humain.

2. - Était-il nécessaire, pour la restauration du genre humain, que le verbe de Dieu s'incarnât?

Saint Jean dit : « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » (Jean, III, 46.)

Une chose est nécessaire pour une fin de deux manières : absolument, et par convenance.

Saint Augustin disait très bien

« Démontrons, non pas que Dieu, dont la puissance embrasse toutes choses, n'avait point d'autres moyens que l'incarnation pour nous racheter, mais qu'il n'en avait pas de plus convenable pour guérir notre misère. »

L'incarnation nous porte au bien. Elle affermit notre foi, qui, fondée sur la parole du Fils de Dieu, unie à notre nature, devient plus certaine. Elle ranime notre espérance, en nous montrant combien Dieu nous aime. Elle excite notre charité, par la nécessité de rendre amour pour amour. Elle nous offre pour modèle un Dieu-homme, et nous donne une pleine et entière participation de la divinité, notre vraie béatitude et notre fin dernière. « Dieu s'est fait homme, dit saint Augustin, afin que l'homme devînt Dieu. »

L'incarnation nous éloigne du mal. Dieu lui-même nous y apprend à ne point mettre le démon au-dessus de nous et à ne pas révéler l'auteur du péché. Il nous révèle la dignité de notre nature, puisqu'il se montre aux hommes dans un vrai homme. Aussi, le pape saint Léon s'écrie-t-il « Reconnais, ô chrétien, ta dignité, et, devenu participant de la nature divine, garde-toi de retourner, par une conduite avilissante, à ton ancienne dégradation. » Ce mystère anéantit en nous toute présomption, en nous apprenant que la grâce nous est donnée sans aucun mérite de notre part. Il confond notre orgueil, principal obstacle qui nous empêche d'aller à Dieu. Il délivre l'homme de la servitude, au moyen de la satisfaction de Jésus-Christ. Un pur homme, en effet, ne pouvait pas satisfaire pour le genre humain, et Dieu ne le devait pas. Il fallait que le Christ fût tout à la fois Dieu et homme. Écoutons le pape saint Léon : « La force s'unit à la faiblesse, la majesté à l'humilité, l'éternité à la mortalité, afin que, comme le demandait notre guérison, un seul et

DE LA CONVENANCE DE L'INCARNATION DU CHRIST

1. - Convenait-il que Dieu s'incarnât ?

Il est très convenable que ce qui est invisible en Dieu soit manifesté par des choses sensibles; le monde entier a été fait pour cette fin, selon cette parole de saint Paul : « Les perfections invisibles de Dieu nous sont connues au moyen des créatures. » (Rom. I, 20.). Or Dieu, par le mystère de l'Incarnation, met en évidence, tout à la fois :

- **sa bonté**, il n'a pas dédaigné la faiblesse de sa créature,
- **sa justice**, après la défaite de l'homme, il a voulu que l'homme lui-même vainquît son tyran,
- **sa sagesse**, il a trouvé le moyen de payer une dette très onéreuse,
- **sa puissance infinie**, il n'y a pas d'œuvre plus grande qu'un Dieu se faisant homme.

De plus, comme il est la bonté même, tout ce qui entre dans l'essence du bon lui convient. Or, il entre dans l'essence du bon de se communiquer aux autres êtres. Par conséquent, il est essentiel à sa souveraine bonté de se donner à la créature de la manière la plus excellente, et c'est ce qui se réalise surtout lorsqu'il s'unit une nature créée d'une façon si intime qu'une seule personne résulte de ces trois choses : le Verbe, une âme, une chair.

Il était convenable, on le voit, que Dieu s'incarnât.

L'incarnation n'a rien qui répugne à la raison : Dieu n'a ni changé sa nature ni cessé d'être ce qu'il était; il s'est uni à la créature, ou plutôt il a uni la créature à lui, sans

même médiateur entre Dieu et nous pût mourir dans une nature et se ressusciter par l'autre. Si le Christ n'était pas Dieu, il n'apporterait pas le remède à nos maux, et s'il n'était pas vrai homme, il ne nous donnerait pas l'exemple des vertus. » Il est résulté du mystère de l'Incarnation beaucoup d'autres avantages qui surpassent notre intelligence.

On voit dans quel sens il était nécessaire, pour la réparation du genre humain, que le Verbe de Dieu s'incarnât.

3. - Si l'homme n'eût pas péché, Dieu se serait-il incarné ?

Les sentiments sont divers à cet égard : les uns pensent que si l'homme n'eût pas péché, le Fils de Dieu se serait néanmoins incarné ; les autres sont d'une opinion contraire. On ne saurait disconvenir que, dans les Livres saints, la raison de l'incarnation est prise du péché de l'homme. Pour ce motif, il nous paraît plus vraisemblable que le mystère de l'Incarnation devait, dans les conseils divins, remédier à la chute de l'homme, et que si le péché n'avait pas existé, l'incarnation n'aurait pas eu lieu ; mais nous nous gardons de limiter la puissance de Dieu : il aurait assurément pu s'incarner dans toute hypothèse.

Dieu avait destiné d'avance l'œuvre de l'incarnation à remédier au péché de l'homme, de même qu'il règle parfois d'avance que le salut de tel homme s'accomplira au moyen des prières des autres. Rien n'empêche de révéler une chose à quelqu'un sans lui en découvrir le motif. Adam put

connaître le mystère de l'Incarnation sans avoir la prévision de sa chute ; ceux qui connaissent un effet n'en connaissent pas nécessairement la cause.

4 - L'incarnation a-t-elle eu pour fin d'effacer le péché originel plutôt que les péchés actuels ?

Dans ces paroles de saint Jean-Baptiste : « Voici l'Agneau de Dieu qui efface le péché du monde » (*Jean, I, 29*), il faut entendre par « le péché du monde » le péché originel, qui est commun au genre humain tout entier.

Il est certain que le Christ est venu en ce monde pour effacer tous les péchés sans exception : il a fait tout ce qui était nécessaire pour cela. Si tous les péchés ne sont pas réellement effacés, les hommes ne sauraient s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Néanmoins, le Sauveur avait pour but spécial de détruire le péché originel qui souille le genre humain dans son ensemble, et auquel nul péché actuel ne saurait être comparé sous le rapport de l'extension. Le bien d'une nation l'emportant sur le bien des particuliers, il importait plus d'abolir le péché de la nature entière que les autres péchés.

Prière : « Mon Dieu ! soyez éternellement béni de nous avoir aimés jusqu'à nous donner votre Fils ! Et Vous, divin Jésus, soyez éternellement aimé d'avoir obéi à votre Père jusqu'à la Croix ! Permettez-moi de bien comprendre ce traité doctrinal qui parle de Vous, afin que je vous aime davantage. » (*Chanoine Lyons*)

Plus de cinq mille pèlerins étaient aux pieds de leur Mère du Ciel, à Lourdes.

Parmi eux, certains de nos fidèles.



Lors de ce grand pèlerinage, le dernier mot reviendra à M. l'abbé Régis de Cacqueray-Valmenier.

S'affranchissant peu à peu de ses notes, il montre la grandeur de la présence réelle qui a successivement éclairé et nourri nos âmes lors des messes, procession et adoration.

Même revenus dans nos foyers, rappelle le supérieur du district de France, nous devons



vivre de la communion quotidienne. Elle se trouve à notre portée à tous, qu'elle soit eucharistique ou spirituelle. C'est elle qui nous fait, jour après jour, connaître Dieu, aimer Dieu, l'adorer et l'imiter.

Par cet appel, il introduit les fidèles au thème du pèlerinage de Pentecôte qui doit nous mener de Chartres à Paris :

« *Vrai Roi, tu l'es dans cette hostie* ».

(La Porte Latine)

Editorial du dossier spirituel 2011



Chers pèlerins,

Dieu nous aime tellement qu'Il n'hésite pas, au cours de notre pèlerinage terrestre, à se faire notre nourriture, notre réconfort et notre soutien. Car sans Lui, nous ne pouvons rien faire. Nous ne pouvons pas faire un pas sans Celui qui, à chaque instant, nous donne « la vie, le mouvement et l'être » (Act. 17,28). A fortiori pour avancer dans la vie spirituelle, pour aimer Dieu et nous unir à Lui comme Il veut que nous soyons ses disciples et ses amis.

Sur nos routes d'exil, la sainte Eucharistie est la nourriture des forts, des persévérants, des humbles qui savent s'agenouiller pour tout recevoir de leur Maître et Seigneur. Mieux, pour Le recevoir Lui-même. Sacrement par excellence, la sainte Eucharistie est le centre et le sommet de nos vies, là où nous recevons le Sauveur, là où nous puisons tout bien auprès de l'Auteur de tout bien, là où nous trouvons la source d'eau vive et le gage de la vie éternelle.

En cette période de notre histoire où ce sacrement est comme adultéré, dénaturé même par toutes sortes d'innovations et de manques de respect ou d'adoration, que la sainte Eucharistie brille comme un flambeau désireux de mettre le feu dans nos âmes, que la sainte Messe dont elle est le fruit le plus beau soit le soleil de nos journées, la lumière qui guide nos pas et qui réchauffe nos cœurs. Et plus que tout, communion après communion, que ce soit là où nous puisons l'esprit de Notre-Seigneur qui n'est autre que l'esprit de sa Croix, l'esprit de son Sacrifice. S'Il se fait notre nourriture, notre réconfort et notre soutien, c'est avant tout pour que nous nous abandonnions toujours plus à Lui, à ses divins vouloirs, à l'imitation de ses exemples et à la conformité de sa Passion.

Daigne la Vierge fidèle, qui nous donna le Corps de son Fils par son Fiat et qui l'offrit en silence au pied de la Croix, vous enseigner, chers pèlerins, tous les mystères et les richesses de la bonté de Dieu dans le sacrement de son Amour.

Daigne la Vierge Mère, qui présida à chaque messe que célébrait saint Jean, vous conduire toujours plus profondément dans la contemplation des beautés et des grandeurs du Mystère de notre Foi. Qu'elle vous unisse indissolublement à Jésus, notre Rédempteur, Prêtre et Victime, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de vos âmes.

†**Bernard Fellay**

En la fête de saint Pie X, le 3 septembre 2010

Pèlerinage de Pentecôte - 11, 12 et 13 juin 2011
La Messe du lundi à Paris, sera précédée d'une grande procession
du Très Saint Sacrement.

Saint Pierre-Julien Eymard

Le premier jour du pèlerinage sera sous la patronage de Saint Pierre-Julien Eymard

Julien Eymard naît à La Mure d'Isère, dans le diocèse de Grenoble, le 4 février 1811. Fils d'un laboureur ruiné par les exactions des « patriotes » révolutionnaires, l'enfant commence de bonne heure à travailler de ses mains. Très tôt, de façon spontanée, il prend l'habitude de faire oraison dans le silence de l'église du village, passant de longues heures à genoux devant le Saint-Sacrement. Il se prépare avec un zèle extraordinaire à accueillir pour la première fois le Corps de son Sauveur. Dans les jours précédant ce qui devrait être pour tous les baptisés le plus grand événement de leur vie, l'enfant se rendra souvent, pieds nus dans le froid et la neige, au Calvaire de La Mure. Il s'obligera même, pour le Caire de l'année de sa Première Communion, à offrir ce sacrifice héroïque : porter chaque matin son petit-déjeuner aux pauvres du voisinage.

Le jour de sa Première Communion coïncide pour le fils du rémouleur de La Mure avec un autre grand événement : le premier appel à la vocation sacerdotale.

Ordonné prêtre le 22 juillet 1834, l'abbé Julien Eymard arrive deux mois plus tard comme vicaire de la petite paroisse dauphinoise de Chatte. Dès les premiers jours, sa grande piété est unanimement admirée. À l'autel, rapportera Mgr Trochu, « il ressemble plus à un ange qu'à un homme, il est tout à l'Hostie, il y a quelque chose de divin dans sa manière de célébrer, il fait l'effet d'un Curé d'Ars, il semble voir Dieu ». À son admirable piété, l'abbé Eymard unit un zèle ardent pour la prédication, qu'il considère comme un devoir essentiel pour un prêtre de paroisse.

En 1838, l'ardent vicaire est appelé à exercer la charge de curé de Monteynard, modeste paroisse de quelque cinq cents âmes située à une douzaine de kilomètres de La Mure, et qui depuis la Révolution était devenue un véritable désert spirituel. Il apprend à ses paroissiens à aimer Jésus dans l'Hostie et au Saint-Sacrement, obéissant ainsi à sa vocation eucharistique dont les traits s'affirment nettement dans ses carnets de retraite des années 1837 et 1838.

Aspirant à un état plus parfait, sur l'avis du père Touche, Oblat de Marie, et avec la permission de son évêque, il rejoint en 1839, à Belley, le noviciat des Oblats de Marie Immaculée. Son noviciat à peine terminé, il reçoit la charge de directeur spirituel du petit séminaire de Belley. En 1844, le Père Eymard est appelé à Lyon pour remplir la délicate fonction de Provincial de la Société de Marie. Durant cette période, sa dévotion à l'Eucharistie se développe magnifiquement, ce qui lui vaudra le surnom de « Père du Saint-Sacrement ».

En 1853, le Sacré-Coeur demande expressément à son zélé serviteur, en une vision qu'il reçoit pendant l'a-



doration, de fonder pour tous une oeuvre d'adorateurs du Saint-Sacrement. « Je promis, écrira le dévot de Jésus-Hostie, que rien ne m'arrêterait, dùs-je manger des pierres et mourir à l'hôpital. Par-dessus tout, je demandai de travailler à cette oeuvre sans consolations humaines. »

Longtemps opposé à la naissance d'une oeuvre dont il ne comprend pas la vocation particulière, le Supérieur Général des Maristes devait enfin autoriser le Père Eymard à quitter la Société de Marie pour fonder la nouvelle congrégation que Dieu désire si ardemment pour le salut des âmes. Le 1er juin 1856 est édifié à Paris l'Institut du Très Saint-Sacrement, qui revêt deux aspects : l'un contemplatif et mystique, par l'adoration solennelle du Très Saint-Sacrement, l'autre actif, par l'apostolat de la prédication. Convaincu de l'indispensable recours à Jésus-Hostie dans l'oeuvre du salut, Pie IX approuvait l'Institut du Très Saint-Sacrement le 13 mai 1859. Peu après, avec l'aide de Mademoiselle Guillot, le Père Julien Eymard fonde la Société des Servantes du Très Saint-Sacrement.

Jusqu'à ses derniers jours, le Père Eymard accomplira ses devoirs apostoliques avec un zèle admirable et au mépris de migraines et de rhumatismes de plus en plus douloureux. Consentant toutefois, sur les instances de ses religieux, à prendre enfin quelque repos, le Fondateur se décide à partir pour La Mure. Mais pendant le voyage, le saint prêtre est frappé d'une paralysie qui le privera jusqu'à la fin de l'usage de la parole. Alité dans la mansarde qui l'avait vu naître, le Père Julien Eymard, muni des derniers sacrements, paraîtra devant Dieu le 1er août 1868, en sa cinquante-huitième année. Avant de mourir, il aura la force de murmurer à sa soeur se trouvant à son chevet : « Adieu, c'est fini. Que j'y sois ou que je n'y sois pas, qu'importe ? N'avez-vous pas toujours l'Eucharistie ? »

D'après *Introïbo*, n° 144

Le dossier doctrinal et spirituel du pèlerinage de Pentecôte 2011 : « Vrai Roi, Tu l'es dans cette Hostie. » sera bientôt en vente dans nos chapelles. Profitez-en. Comme lecture spirituelle, il vous aidera très avantageusement afin de bien préparer ces trois jours de marche, mais surtout de prières et de sanctification de vos âmes.

A propos..... des Exercices spirituels de St Ignace.

PERSÉVÉREZ, REVENEZ, RECRUTEZ.

Persévérez en étant fidèles aux résolutions que vous avez prises devant Dieu.

Revenez sans tarder, car les combats sont ardues et si « l'esprit est prompt, la chair est faible. »

Recrutez pour être de vrais apôtres du règne de Notre Seigneur et de son Royaume.



Conversions en chaîne

Un Ingénieur des Ponts et Chaussées

En revoyant son poulain converti, le retraitant responsable s'estima bien payé de ses efforts, mais il comprit aussi qu'il devait exploiter « ad majorem Dei gloriam », cette belle conversion. Il s'ouvrit de son projet au vicaire qui s'enthousiasma : « Si nous tentions un départ massif pour la retraite en nous servant de la conversion de M. G. » - « Il faudrait d'abord nous assurer la présence d'un homme en vue, son nom en tête de liste pourrait assurer la réussite de l'entreprise. »

Tous deux consultent le Bottin... puis se mettent d'accord pour entreprendre M. B. ingénieur dans leur petite ville. - « Nous irons tous trois, nous ferons parler d'abord le converti puis nous dirons à l'ingénieur nos projets et l'espoir que nous fondons sur lui. »

Nos deux compères prient et font prier les monastères, les enfants, pour assurer la réussite spirituelle de l'entreprise. Folle entreprise, la petite ville de S. est surtout un centre très vivant de commerce et de plaisirs où le surnaturel a encore moins de place qu'ailleurs.

Quelques jours plus tard, un soir, nos trois conspirateurs se retrouvent dans le bureau de l'ingénieur. Celui-ci est surchargé de besogne... son bureau est couvert de dossiers du Génie civil.

Avec un peu d'impatience : « Messieurs... je vous écoute... »

- « Commencez... vous... dit le vicaire au converti. »

- « Non, pas moi, mais vous, dit le converti au responsable, qui à son tour dit au vicaire : « Il vaudrait mieux que vous commenciez vous-même... »

- « Ah ! Messieurs, décidez-vous, intervient l'ingénieur ! Je n'ai pas de temps à perdre, voyez ma table !... »

Le converti se décide : « Voilà, M. l'Ingénieur, je viens de passer cinq jours de paradis... des heures merveilleuses... indicibles, ça ne peut pas se dire. Je n'aurais jamais soupçonné que dans cinq jours... »

L'ingénieur qui s'impatiente : « Et alors ?... »

Le vicaire montrant le retraitant responsable à l'ingénieur : « Ce monsieur aussi a déjà fait cette session ou retraite. Il en est revenu enchanté... bouleversé aussi.

Le premier retraitant enchaîne : « Oui, M. l'ingé-

nier... ça ne peut s'expliquer... il faut y aller pour le croire. Ces cinq jours peuvent avoir dans la vie d'un homme des conséquences extraordinaires, incalculables... et nous avons pensé que peut-être vous-même... »

L'ingénieur qui commence à comprendre... éclate alors et se prenant la tête entre les mains : « Je suis un matheux, moi... j'ai fait du calcul des probabilités, je m'étonne grandement qu'il y ait trois fous en liberté dans une ville de 15.000 habitants et que ces trois fous se rencontrent dans mon bureau ce soir. Ça c'est trop fort et je n'arrive pas à réaliser... »

Nos trois compères réussissent à le calmer un peu et ils confirment leur intention : « Oui, nous comptons sur vous comme tête de liste pour aller passer cinq jours... » L'ingénieur éclate à nouveau : « Mais je n'ai pas le temps mes amis, allez à l'église paroissiale... vous trouverez là de bons vieux messieurs retraités qui n'ont rien à faire et qui se feront un plaisir, je pense, de vous écouter, mais pour moi, ce n'est pas possible... voyez tous ces dossiers ! Cependant ils réussissent à lui faire promettre que si un contingent assez important d'hommes de la ville se décidait à partir pour la retraite il pourrait éventuellement prêter une voiture. Il promet pour se débarrasser d'eux, bien convaincu que leur crise passée ils se calmeraient et le laisseraient tranquille.

Mais voilà, qu'après bien des visites, des rebuffades, des prières et des sacrifices, nos trois enragés réussissent à obtenir une douzaine de participants. L'ingénieur qui se croyait débarrassé d'eux les voit revenir un soir avec leur liste. Assez étonné de leur persévérance et impressionné par la qualité des inscrits, il accepta volontiers de fournir une auto, puis comme on lui demandait de prévoir un chauffeur et qu'il se trouvait embarrassé l'un des trois suggéra : « Et pourquoi pas vous ? » Bon joueur il acquiesça en souriant.

Parti sceptique, sur l'efficacité des exercices, mais loyal, il revient magnifiquement transformé ayant reçu la confirmation des mains de son évêque sur le chemin du retour. Maintenant, apôtre inlassable, il porte la Parole de Dieu dans tous les milieux.

à suivre...

Histoire

Cluny a 1100 ans

L'abbaye de Cluny, en Bourgogne, fête son onze centième anniversaire. Elle mérite qu'on s'intéresse à elle, étant donné son rayonnement durant l'époque médiévale. Cluny est un ordre à part qui a participé à la restauration monastique de cette époque. Car si les moines ont défriché et civilisé l'Europe après les invasions barbares, il a fallu réagir face à une certaine décadence des couvents. Ceux-ci étaient souvent ruinés suite aux nouvelles invasions, celles des normands, nos si cruels voisins. Les religieux, pour survivre, étaient alors réduits à la mendicité ou subissaient l'influence délétère des seigneurs censés les protéger. Ceux-ci installent des soldats ou leur cour dans les édifices religieux, ce qui nuit largement à l'ambiance de prière et de pénitence : il faut réagir. Le bienheureux Bernon, originaire du Jura, va fonder en 910, grâce au don des terres du Seigneur Guillaume le Pieux une abbaye d'un nouveau type.

La fondation

L'abbaye suit la règle de saint Benoît, mais y ajoute le libre choix de l'abbé, ce qui lui donne une véritable indépendance face aux pressions extérieures, en particulier face à une partie de l'aristocratie de l'époque qui essaie de faire nommer un membre de la famille comme abbé pour récupérer les revenus des terres cultivées par les moines. Le génie de cette branche bénédictine consiste à éviter l'assujettissement à la féodalité locale. La spécialité de Cluny est de proposer une grande dignité dans l'office divin et de s'occuper des pauvres et des pèlerins.

Les princes vraiment pieux, voyant les fruits de cette réforme, appellent bientôt Bernon à la rescousse pour réformer ou fonder sur leurs terres de tels monastères. Bernon est donc à la tête de plusieurs « abbayes filles » dépendantes de Cluny et éparses dans toute la France. A sa mort, en 927, son testament désigne son successeur, entorse à la règle qui permet de protéger son œuvre de toute prédation. Vont alors lui succéder des hommes charismatiques, souvent canonisés, qui vont mener à bien l'épanouissement de cette branche bénédictine.

Les abbés

Saint Odon dirigera l'abbaye jusqu'en 942. Sous sa férule, Cluny obtient le droit de battre monnaie et un grand nombre de monastères bénédictins se rassemblent sous son autorité. Il ajoutera à l'édifice l'école et la bibliothèque en rapportant des livres provenant de Saint-Martin de Tours. Du foyer de réforme qu'il était déjà, Odon fait de ce lieu un centre de culture.

Saint Mayeul, abbé pendant une quarantaine d'années, possède des liens étroits avec les princes, étant

conseiller d'Hugues Capet et introduit auprès de la cour du Saint Empire germanique. Par ces appuis, il essaime la réforme dans les monastères européens.

Sous l'abbatiat d'Odilon (994-1049), Cluny affirme son indépendance face à l'évêque du lieu grâce à un privilège papal. Son successeur Hugues de Semur (1049-1109) est le dernier grand abbé. Les liens étroits l'unissent non seulement avec les cours des rois mais encore avec le Pape lui-même, ce qui donne à Cluny un pouvoir considérable sur toute l'Europe.

La puissance

À son apogée, l'ordre de Cluny compte environ 10.000 moines répartis dans 1.200 établissements. On trouve, par exemple, une abbaye dans le Vexin. Le pouvoir de cette branche bénédictine peut être résumé dans l'église du couvent, reconstruite trois fois avec toujours plus de magnificence, à tel point que Cluny III, la dernière église, est la plus grande de toute la chrétienté. (187 m de long).

Seule Saint Pierre de Rome la dépassera, trois siècles plus tard. La construction de cet immense édifice, de style roman, a débuté en 1080 mais n'a pu être achevée qu'en 1220. Autre symbole de cette grandeur, l'hôtel de Cluny à Paris, actuel musée du Moyen-âge, est la luxueuse résidence de style Renaissance que les abbés s'étaient ultérieurement offerte.



Saint Bernard

L'ordre a réussi à réformer les moines, mais il est victime de son succès car il est devenu trop riche. Des critiques vont fuser lors de la seconde vague de la réforme bénédictine par la voix de Saint Bernard de Clairvaux. Ses cisterciens sont un exemple de pauvreté et de détachement qui tranche avec la pompe de la liturgie de Cluny. Les ordres mendiants, dominicains et franciscains, vont ensuite prendre le relais en proposant un idéal de pauvreté lié à l'évangélisation. Cluny a donc sauvé les bénédictins en luttant contre le pouvoir laïc mais a subi les efforts pervers de la richesse que l'abbaye a elle-même accumulée.

Suite à une décadence progressive qui voit décroître le nombre de vocations au cours des siècles, la Révolution apportera le coup de grâce. Le domaine est vendu en 1798 et sert de carrière de pierres. Les quelques tours que l'on peut encore admirer sur place représentent moins du dixième de la surface de l'église. Pour se faire une idée de l'ensemble du bâtiment, il faut faire un pèlerinage à Paray-le-Monial dont la basilique est un modèle réduit de Cluny III. Il ne reste donc que quelques miettes de ce véritable empire monastique, dont on n'a retenu le plus souvent que les défauts, en oubliant tout l'apport de réforme et de culture qu'il a pu livrer à la chrétienté.

Chronique du Prieuré

Quête pour les missions :

La **quête pour les missions** a récolté cette année la somme de 306,81 euros. Elle est essentiellement destinée à l'Amérique du Sud, afin de financer le dortoir d'un pensionnat. Votre argent aidera également l'Afrique. Soyez remerciés pour votre générosité.

Travaux :

- **Jouy-Mauvoisin** : Le chauffage électrique au sol est installé. Les plaques chauffantes diffusent une chaleur douce, laissant les pieds des fidèles dans un confort jamais atteint dans cette église. Espérons qu'une telle quiétude ne les fasse pas trop vite dormir durant les sermons. Les plaques étant recouvertes de moquette, il est instamment demandé à tous d'arriver à la messe avec des chaussures propres. Un grand merci à tous les zélés installateurs, dirigés notamment par Messieurs Trousse et Demaine.

- **Goussonville** : L'école Notre Dame de la Sablonnière continue ses aménagements. Toutes les sœurs dominicaines sont désormais logées dans leur chambre. Des bancs plus adaptés ont également pris place dans la chapelle. Une dalle a été coulée et un carrelage posé dans le réfectoire des élèves. Des portes ont été posées, des pièces supplémentaires sont encore en cours de finition dans les étages supérieurs... et bien d'autres exploits peu visibles sont à l'actif de nos ardents maçons. Merci aux travailleurs anonymes qui permettent cette installation progressive sans déranger le travail éducatif de l'école.

APOSTOLAT FLEURI DE NOVEMBRE



L'apostolat, ce fut celui auquel nous avait conviés notre Prieur pour ces après-midi des 31 octobre et 1^{er} novembre. C'est-à-dire nous tenir devant la porte des cimetières, afin de donner à chaque visiteur une petite fiche rappelant comment gagner des indulgences en cette période privilégiée, comment prier pour les défunts et comment, le cas échéant, se rendre au Prieuré.

Près d'une vingtaine de fidèles du Prieuré Saint Jean se sont ainsi relayés pendant ces deux jours au milieu des chrysanthèmes à Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Limay. Plus de 700 fiches ont été distribuées.

Tous les fidèles sollicités avaient trouvé excellente l'idée de distribuer des fiches d'information à l'entrée des cimetières. L'équipe aurait été bien plus fournie encore si cette période de vacances n'avait éloigné de nombreuses familles. Ceci montre que dans notre Prieuré nous sommes prêts à engager « la pêche aux âmes ».

Messieurs les abbés France et Bernhard ont apporté leur renfort à l'intérieur même du cimetière de Mantes-la-Jolie. Nous ne savons pas exactement quels canaux choisit le Bon Dieu pour répandre ses grâces, mais il est certain que la présence de nos prêtres dans les cimetières est spirituellement précieuse. Ceux-ci ont offert aux visiteurs la bénédiction de leurs tombes et ils ont facilement engagé la conversation. L'auguste habit ecclésiastique tranchait parmi les tombes. Et même ceux des visiteurs qui préféraient garder leurs distances conserveront quelque part en eux le souvenir d'avoir croisé la vraie présence catholique. Ce furent donc de bons moments où l'on vérifia que les cimetières sont bien moins des lieux d'affliction que d'espoir, quand la présence du Bon Dieu y est normalement manifestée.

« La pêche aux âmes », voici qui touche nos propres âmes. Continuons. Pour ce faire, la Très Sainte Vierge Marie nous indiquera les « quoi », « où », « comment » et « quand ». Le « pourquoi », nous le connaissons.

M.-J. Tanturri

PRIERE

A SAINT ANTOINE DE PADOUE

pour retrouver les choses perdues

O glorieux Saint Antoine, puisque



Dieu vous a donné le pouvoir des miracles, pouvoir que vous exercez depuis plus de dix siècles, et puisqu'il vous a donné en particulier celui de faire retrouver les choses perdues, je viens à vous avec la confiance d'un enfant, comme au meilleur des pères. Faites-moi toujours retrouver avant tout la grâce

céleste, si j'avais le malheur de la perdre; faites-moi retrouver aussi mon ancienne ferveur dans le service de Dieu et dans la pratique des vertus ; et comme gage de ces grâces, seules importantes pour mon sort éternel, faites-moi retrouver (*indiquer les objets perdus*). Vous me ferez sentir ainsi la présence de vos bontés et vous augmenterez ma confiance et mon amour pour vous.

Notre Père.

Dates importantes à retenir

Mois de novembre

Lundi 15 (20h30) : Cours de Patrologie.

Jeudi 18 (20h15) : Catéchisme pour adultes débutants.

Dimanche 28 (de 14h30 à 18h30) :

RECOLLECTION FAMILIALE DE L'AVENT.

Instructions, méditation dirigée, chapelet, goûter et pause, Vêpres et Salut. Toute la famille peut se répartir dans les quatre groupes : adultes, adolescents, enfants et tout-petits (qui peuvent faire la sieste sur place). Chaque famille est priée d'amener son goûter. Possibilité pour les familles de pique-niquer le midi sur place.

Mois de décembre

Samedi 4 (de 14h00 à 19h00 au prieuré) :

MARCHE DE NOEL. Thème : Saint Nicolas.

Mercredi 8 (18h30) : MESSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION, suivie de la PROCESSION dans les rues de Mantes-la-Jolie.

Samedi 11 (20h15) : Cercle de tradition sur le thème des « Chrétiens d'Orient » par Mme Gahzal.

Vendredi 24 :

- de 16h00 à 18h00, confessions au prieuré.

- de 23h00 à 23h45, confessions à Jouy-Mauvoisin.

- 23h00, Veillée de Noël à Jouy-Mauvoisin.

Samedi 25 :

- 0h00, Messe de Minuit à Jouy-Mauvoisin.

- de 10h00 à 10h25, confessions à Jouy-Mauvoisin.

- 10h30, Messe du Jour à Jouy-Mauvoisin.

Vendredi 31 (18h00) : Messe au prieuré, suivie du Salut du Très Saint-Sacrement et du Te Deum (indulgence plénière).

Mois de janvier 2011

Dimanche 9 : GALETTE DES ROIS.

Autres dates :

Confirmations : le samedi 4 juin 2011 à Jouy-Mauvoisin.

Premières communions : le dimanche 26 juin 2011 à Jouy-Mauvoisin, jour de la Fête-Dieu.

Conseils pour téléphoner au Bon Dieu :

- 1 Choisir le bon code d'accès - c'est-à-dire passer par Notre-Seigneur.
- 2 Une conversation n'est pas un monologue. Ne pas parler sans arrêt, mais écouter celui qui parle au bout du fil.
- 3 Si la communication est interrompue, vérifier qui a coupé le contact : Dieu ou vous.
- 4 Ne pas prendre l'habitude d'appeler Dieu uniquement en cas d'urgence.
- 5 Ne pas téléphoner à Dieu seulement aux tarifs réduits, c'est-à-dire en fin de semaine. Un court appel devrait être possible quotidiennement.
- 6 Prendre note que les appels auprès de Dieu sont illimités.
- 7 Ne pas oublier de rappeler Dieu qui laisse sans arrêt des messages sur votre répondeur.
- 8 Avec l'entraînement la sonnerie spéciale de Dieu vous deviendra familière.

Si malgré l'observation de ces règles, la communication s'avère difficile, s'adresser en toute confiance à l'Esprit Saint qui rétablira la communication. Et si l'appareil ne fonctionne pas du tout, l'apporter sans délai à l'atelier de réparation qu'on appelle sacrement de pénitence. Tout appareil est garanti à vie et sera remis à neuf par un traitement gratuit.

LE DENIER DU CULTE

Soyez d'avance remerciés pour votre obole qui, comme vous le savez, permet au prieuré de survivre. Les petites rivières font les grands fleuves, mais si les rivières se tarissent, tout s'assèche...

Un reçu fiscal peut vous être délivré :

pour les particuliers : 66% du don est déductible de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable.

pour les entreprises : 60% du don est déductible de l'impôt dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.



INTENTIONS DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE

Novembre 2010 : Les âmes du purgatoire et la grâce de la bonne mort.

Décembre 2010 : Le désir du ciel et l'espérance de la vie éternelle.

Prieuré Saint-Jean

2, rue Jean Hoët, 78200 MANTES-la-JOLIE
Tel. : 01. 30. 33. 58. 07 - fax : 01. 34. 97. 83. 74 - mail : prieurestjeanmantes@sfr.fr

Messes	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Jouy	10 h. 30						
Mantes	8 h. 30	7 h. 20 18 h. 30	6 h. 50 ⁽¹⁾ 18 h. 30	6 h. 50 ⁽¹⁾	18 h. 30	18 h. 30	7 h. 20 11 h. 30
Goussonville		7 h. 20 ⁽²⁾	7 h. 20 ⁽²⁾	11 h. 00 ⁽²⁾	7 h. 20 ⁽²⁾	7 h. 20 ⁽²⁾	

⁽¹⁾ Période scolaire : 6 heures 50 ; vacances : 7 heures 15.

⁽²⁾ Sauf pendant les vacances.

- Chapelet** : au prieuré, les lundi, mercredi, vendredi et samedi à 19 h 10.
Salut du Saint-Sacrement : au prieuré, le jeudi à 19 h 10, sauf la veille de chaque premier vendredi du mois où le Saint Sacrement est exposé le vendredi soir.
Confessions : - à Jouy, le dimanche, de 10 h 00 à 10 h 25.
- au prieuré, le samedi, de 10 h 30 à 11 h 25,
le dimanche, de 8 h 00 à 8 h 25.

Permanences au prieuré :

- Abbé France : le samedi de 9 h 00 à 10 h 30 (sauf exception) et sur rendez-vous.
Abbé Bernhard : sur rendez-vous.
Abbé Jaquemet : sur rendez-vous.

Activités

Liturgie : Jean-Noël Vanderperre (01 34 77 11 79).

Chorales :

- Grégorienne : M. Quillon (01 34 77 57 50) - répétitions à Jouy, le dimanche à 10 h00.
- Polyphonique : Mme Vanderperre (01 34 77 11 79) - répétitions au prieuré, le mercredi à 20 h 45.

Cercles de Tradition : M. Bordenave-Gassédât (01 30 42 34 47) - au prieuré, un samedi par mois à 20 h 15.
prochains rendez-vous : - 11 décembre : (les Chrétiens d'Orient).
- 15 janvier 2011.

Catéchismes pour adultes :

- Groupe 1 : « débutants », (abbé Jaquemet) - deux jeudis par mois à 20 h 15.
- 18 novembre, 2 et 16 décembre, 6 et 20 janvier 2011.
- Groupe 2 : Pères de l'Eglise, (abbé France) - un lundi par mois à 20 h 30.
- 15 novembre, 13 décembre, 24 janvier 2011.

Catéchisme pour enfants :

Au prieuré, le mardi pendant la période scolaire, de 17 h 30 à 18 h 30.
Les cours sont suivis de l'assistance à la Messe de 18 h 30.

Scoutisme (louveteaux, jeannettes, scouts) : M. Buchet (01 34 77 11 91).